

**PROGRAMME DE FORMATION**  
**« DIRECTEUR-RICE DE MAISON DE REPOS »**

**MODULE – UE 1 – 120 périodes : Analyse interdisciplinaire du vieillissement (100 heures)**

<b>Volume</b>	<b>Cours</b>	<b>Programme/ Acquis d'apprentissage</b>
30 périodes	<b>Inventaire des situations gérontologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réaliser un inventaire de séquences significatives du vécu social des personnes âgées (à partir de situations professionnelles et de documents tirés de la littérature, d'interviews, de récits de vie, etc.).</li> <li>– Dégager de ces séquences les composantes de l'identité sociale de la personne âgée.</li> </ul>
60 périodes	<b>Modèles d'analyse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Anatomopathologie du vieillissement : - différencier l'évolution du vieillissement avec des pathologies - Expliquer l'évolution physiologique du corps avec l'avancée en âge.</li> <li>– Appliquer des modèles d'analyse issus de différentes disciplines.</li> <li>– Repérer, au moyen de grilles proposées par différents auteurs, les phénomènes sociaux liés au vieillissement et ceux qui relèvent de la classe sociale d'appartenance.</li> <li>– Analyser leur interaction.</li> <li>– Réaliser une comparaison des politiques globales vis-à-vis des personnes âgées dans différents pays.</li> <li>– Enoncer la position des différentes familles politiques par rapport au vieillissement.</li> <li>– Intégrer la problématique du vieillissement dans la réflexion globale sur la « citoyenneté ».</li> <li>– Repérer et analyser les effets « objectifs » du vieillissement de la population sur le système économique (consommation, loisirs, budget et sécurité sociale, etc...).</li> <li>– Prendre en compte l'impact du vieillissement sur les évolutions en cours au niveau de la notion de travail, des rapports travail-bénévolat, travail-temps libre entre autres.</li> <li>– Affiner les concepts du vieillissement du point de vue démographique, afin de dégager des repères pertinents pour les pratiques à promouvoir en gérontologie.</li> <li>– Situer les rôles, statuts, fonctions des personnes âgées dans leur dimension historique, culturelle, symbolique, en tenant compte de la diversité des cultures.</li> <li>– Situer le vieillissement comme étape du cycle de vie.</li> </ul>
30 périodes	<b>Réflexions éthiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyser des situations particulières et se poser la question du sens des interventions.</li> <li>– Dégager les valeurs qui sous-tendent les actions auprès des personnes âgées par une réflexion collective et puis personnelle sur les notions âge – dépendance – incapacité.</li> <li>– Evaluer de manière critique l'importance donnée aux références médicales dans l'approche des situations vécues par les personnes âgées.</li> <li>– Développer des pratiques qui privilégient la position de la personne âgée en tant que sujet et qui réfutent l'équation « vieillissement = présomption d'incapacité ».</li> </ul>

## **MODULE – UE 2 – 100 périodes : Relation personnalisante dans ses aspects psychologiques et psychogériatrie (84 heures)**

<b>Volume</b>	<b>Cours</b>	<b>Programme/Acquis d'apprentissage</b>
28 périodes	<b>Etude de données psychologiques spécifiques au vieillissement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Enoncer les modifications psychologiques liées à l'avancée de l'âge et analyser l'évolution des données cognitives et affectives chez la personne âgée.</li><li>– Etre attentif aux perturbations de l'image de soi que peut provoquer le vieillissement, aux souffrances qui peuvent en résulter.</li><li>– Situer le vieillissement en tant que cycle de vie et repérer les phases du cycle vital de la personne âgée et de son histoire familiale.</li><li>– Définir le concept de crise en relation avec les phénomènes de perte et de deuil chez la personne âgée et repérer les ressources nécessaires au passage des étapes du cycle vital.</li><li>– Analyser la situation de crise et situer son intervention par rapport à celle-ci, tant d'un point de vue émotionnel que méthodologique.</li></ul>
28 périodes	<b>Méthodologie relationnelle spécifique à la gériatrie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Adapter les techniques de communication aux caractéristiques du vieillissement et développer ses aptitudes relationnelles avec la personne âgée.</li><li>– Enoncer différentes hypothèses intégrant les liens entre comportement et communication chez la personne âgée.</li><li>– Réaliser des approches particulières de la relation avec les personnes âgées, telles le récit de vie, la musicothérapie, le toucher relationnel et en expliciter les concepts clefs à la lumière de son expérience professionnelle pour en ressortir les meilleures stratégies d'intervention.</li><li>– Tenir compte de l'incidence sur le système familial et sur le vécu des intervenants des questions soulevées par le vieillissement.</li><li>– Développer des stratégies d'intervention qui sollicitent la personne âgée et sa famille et qui prennent en compte les interactions du système familial.</li></ul>
44 périodes	<b>Questions spéciales de psychogériatrie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Enoncer les diagnostics différentiels entre confusion, démence, désorientation, dépression et différencier l'étiologie somatique et l'étiologie psychoaffective dans les phénomènes de démence.</li><li>– Décrire les attitudes et comportements présents dans les perturbations psychogériatriques les plus fréquentes.</li><li>– Expliciter les fondements théoriques qui présentent les troubles psychogériatriques comme symptômes de dysfonctionnement familial.</li><li>– Dégager des repères favorisant une attitude adaptée aux différentes pathologies.</li><li>– Expliciter différentes techniques d'intervention auprès des personnes âgées démentes et préciser les contextes qui permettent l'application de ces techniques : par exemple, validation, haptonomie, clownthérapie, etc.</li><li>– Evaluer les tensions provoquées par le comportement de la personne âgée au sein de la dynamique familiale, soutenir l'entourage dans la résolution de cette crise, l'orienter éventuellement vers des structures ou services spécialisés.</li></ul>

## **MODULE – UE 4 – 120 périodes : Politique globale, aspects juridiques et législatifs du vieillissement (100 heures)**

<b>Volume</b>	<b>Cours</b>	<b>Programme/Acquis d'apprentissage</b>
36 périodes	<b>Politiques du 3ème âge</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Analyser les fondements de leurs évolutions en dressant un historique des politiques belges à l'égard des personnes âgées.</li><li>– Prendre en compte les questions philosophiques et éthiques soulevées par l'élaboration d'une politique globale en réponse au vieillissement de la population.</li><li>– Etablir une comparaison entre les politiques nationales, communautaires, régionales et les directives européennes.</li><li>– Intégrer, dans la réflexion politique générale sur le vieillissement, des problématiques qui y sont liées, entre autres, le rapport entre « actifs » et « non-actifs », les conditions de la mise à la retraite, la notion de « temps libéré ».</li><li>– Examiner les structures et les cadres légaux développés en Belgique en matière de « politique du 3ème âge » à la lumière des concepts d'intégration et de marginalisation.</li></ul>
44 périodes	<b>Droits des personnes âgées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Enoncer, à partir d'un rappel des droits valables pour l'ensemble des citoyens, les composantes de leur application aux personnes âgées, en particulier au niveau du revenu minimum garanti et des législations sur la protection de la personne des malades mentaux et des biens des personnes incapables.</li><li>– Réaliser une analyse comparée des textes énonçant les droits spécifiques des personnes âgées.</li><li>– Dégager les limites et les risques des textes légaux, décrets, motions, chartes, définissant des droits particuliers pour les personnes âgées.</li><li>– Etudier les effets sociaux, psychologiques, éthiques de l'application à des personnes âgées de notions juridiques telles que « incapacité ».</li><li>– Comparer, quant à leurs objectifs et leurs moyens, les principaux mouvements ou associations se réclamant de la promotion des intérêts des personnes âgées.</li></ul>
40 périodes	<b>Réglementations du secteur de la gérontologie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Réaliser une cartographie des structures d'accueil, d'aide, d'hébergement, et de soins aux personnes âgées.</li><li>– Mener une analyse comparative des réglementations, des institutions ou services s'adressant aux personnes âgées, entre autres : maisons de repos, maisons de repos et de soins, centres d'accueil de jour, centres de coordination des soins et services à domicile.</li><li>– Expliciter les principes qui régissent les modes de subventionnement de ces structures et d'en expliciter les limites et les ambiguïtés.</li></ul>

## **MODULE : Directeurs de maison de repos (M.R.) – 120 périodes (100 heures)**

<b>Volume</b>	<b>Cours</b>	<b>Programme/Acquis d'apprentissage</b>
60 périodes	<b>Principes de gestion et de comptabilité appliqués aux maisons de repos, de repos et de soins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Appréhender les fonctions de la comptabilité d'une organisation dans le cadre de sa gestion globale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier, différencier les statuts et expliquer les éléments de base de la législation comptable des maisons de repos selon qu'il s'agisse d'une asbl, d'une institution relevant du secteur public, d'une société commerciale ;</li> <li>- identifier, définir les termes : comptabiliser, comptabilité, principes comptables, comptabilité simplifiée / comptabilité en partie double / comptabilité générale / comptabilité analytique d'exploitation, comptabilité commerciale / comptabilité publique / comptes,...</li> <li>- identifier les principes de base de la comptabilité et leurs relations logiques : fondements, saisie des faits comptables et évaluation (tâches du travail comptable) information (objectif fondamentale de l'information financière).</li> </ul> </li> <li>– Expliciter, globalement, le rôle du service de comptabilité en tenant compte :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- des responsabilités qui incombent au responsable d'une organisation : respect des obligations légales, responsabilité financière, aide à la décision,...</li> <li>- du statut juridique de l'entreprise ;</li> <li>- des partenaires externes comme l'expert-comptable, le réviseur d'entreprises ou le pouvoir de tutelle pour les établissements publics.</li> </ul> </li> <li>– Identifier, différencier les concepts de base des documents-types courants comme crédit, débit, documents commerciaux, documents comptables, comptes,...</li> <li>– Identifier la structure du PCMN et les différents mécanismes d'inscription aux comptes, les liens entre les différents comptes, le principe de l'inscription en partie double.</li> <li>– Définir, utiliser, dans des situations courantes des termes comme bilan, résultat, écritures comptables, plan comptable,...</li> </ul>
60 périodes	<b>Éléments de droit et aspects juridiques du secteur des maisons de repos, de repos et de soins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre en œuvre des méthodes de lecture adaptées aux textes juridiques (droit fiscal, commercial, droit des sociétés) et se constituer une documentation de base directement utilisable dans la vie professionnelle afin :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- de distinguer les compétences des différents tribunaux, le rôle des différents acteurs du système judiciaire ;</li> <li>- d'appréhender le rôle des partenaires de l'organisation en cas de litige ;</li> <li>- d'identifier les principes fondamentaux et les obligations y afférentes (responsabilité civile, pénale,...) ;</li> <li>- d'identifier le contexte juridique d'une situation problème – simple.</li> </ul> </li> <li>– Analyser des textes juridiques, des réglementations spécifiques à la gestion des maisons de repos, des maisons de repos et de soins en terme :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- de protection des biens au niveau des personnes âgées ;</li> <li>- de fonctionnement de l'institution (cadres réglementaires, responsabilités,...) ;</li> <li>- de gestion du personnel.</li> </ul> </li> </ul>

**MODULE – UE 4/3 – 84 périodes : Formation de directeur d'établissement d'hébergement et d'accueil des personnes âgées : séminaire (70 heures)**

Volume	Cours	Programme/Acquis d'apprentissage
84 périodes	<b>Connaissance de la personne âgée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyser une situation problématique relative au secteur de l'hébergement et/ou l'accueil de personnes âgées sur base de démarches ou modèles afin d'élargir ses référentiels de compréhension et d'interprétation.</li> <li>– Emettre et argumenter une opinion sur le sujet.</li> <li>– Faire preuve d'ouverture et d'écoute des avis d'autrui dans la recherche d'une proposition de résolution de problème.</li> <li>– Proposer des pistes de solution.</li>   <li>– En matière des principales pathologies des personnes âgées :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les pathologies propres au vieillissement et leurs incidences sur la qualité de vie des personnes âgées ;</li> <li>- repérer les signes cliniques utiles à l'identification d'un diagnostic ;</li> <li>- identifier les éléments permettant de prévenir le déclin fonctionnel d'une personne âgée y compris via un accompagnement pluridisciplinaire.</li> </ul> </li> <li>– En matière de traitements, soins et soins palliatifs :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- détecter et planifier les soins à dispenser en adéquation au cas clinique relevé ;</li> <li>- veiller à l'application de la culture palliative et de la gestion de la douleur par les soins palliatifs en fin de vie.</li> </ul> </li> <li>– En matière de psychologie des personnes âgées :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- considérer la notion de vieillissement psychique aux différents niveaux (physique, psychique, mental et social) ;</li> <li>- identifier une confusion aiguë au cours d'un placement à long terme ;</li> <li>- détecter les manifestations cliniques de la démence ainsi que les comportements réactifs (agressivité/violence, dépendance,...) ;</li> <li>- détecter des signes de maltraitance et proposer des actions de prévention du harcèlement et de la maltraitance ;</li> <li>- établir un bilan de vie avec une personne âgée cognitivement saine et l'aider à identifier ses ressources et ses difficultés ;</li> <li>- adopter une attitude d'écoute face à la personne âgée et à sa famille.</li> </ul> </li> <li>– En matière de diététique des personnes âgées :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les besoins nutritionnels spécifiques des personnes âgées et proposer une alimentation adéquate ;</li> <li>- détecter des personnes âgées à risque au niveau nutritionnel et mettre en œuvre des solutions de prévention et de remédiation.</li> </ul> </li> </ul>

## **MODULE : Stage et visites (50 heures)**

<b>Volume</b>	<b>Cours</b>	<b>Programme</b>
50 heures	<b>Stage (min. 40 heures) et visites (10 heures)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Réaliser l'organigramme de l'institution</li><li>– Elaborer une méthodologie de recueil d'informations</li><li>– Participer ou organiser une réunion avec chacune des équipes en vue de connaître leur réalité de travail, les liens avec les autres équipes, leurs rapports, contacts, représentations avec les personnes âgées</li><li>– Réaliser un rapport de stage</li><li>– Participer aux supervisions individuelles et collectives</li></ul> <p>Lieu de stage : autre que son lieu de travail, son réseau et les institutions des collègues de cours. 3 modules de 2 jours sur le lieu de stage. Chaque module a un thème d'observation et d'analyse. 3 x 4 périodes de supervisions collectives (une séance après chaque module) + visite à convenir en fonction des possibilités.</p>